

MONOGRAPHIE HISTORIQUE

DU

BUGEY¹.

VIII.

SUITE DES FONDATIONS RELIGIEUSES PENDANT LE XII^e SIÈCLE.

ABBAYE DE SAINT-SULPICE.

Un Prieuré de l'Ordre de Cluny occupait le territoire de Saint-Sulpice avant la fondation de cette abbaye. Vers l'année 1120, ce Prieuré était gouverné par un homme, ardent admirateur de saint Bruno. Voyant la Chartreuse de Portes s'élever sur une montagne dont il n'était, à peu près, séparé que par la gorge de Saint-Rambert, ce Prieur conçut le dessein de coopérer au progrès de cet Ordre nouveau en adoptant sa règle. Il obtint du Chapitre de Cluny l'autorisation

(1) Voir les livraisons 124, 128, 137, 141 et 143, ou t. XXI, p. 319, t. XXII, p. 81, t. XXIII, p. 353, et t. XXIV, pp. 193 et 361.

de convertir son Prieuré en Chartreuse. Ses religieux prirent le vêtement grossier et la règle austère des Chartreux ; mais, à sa mort, six ou sept ans après cet événement, ces moines, qui n'avaient changé de régime que par déférence, rejetèrent la bure et la discipline austère pour reprendre leur premier état. Cette révolution désorganisa le Prieuré qui, n'étant plus à Cluny ni aux Chartreux, tomba en la possession du souverain de ces montagnes, le comte Amédée III.

Le fait de ce Prieuré, transformé en Chartreuse, n'est pas admis, il est vrai, par les auteurs qui ont écrit sur la foi de Guichenon. Quoique le Chartreux dom Moulin, auteur d'une chronique de son Ordre réputée exacte, affirme positivement ce fait, et qu'à l'appui de cette assertion soient des inductions remarquables (1), Guichenon rejette l'existence éphémère de cette Chartreuse, parce que, dit-il, les anciennes chroniques de l'abbaye n'en font pas mention. Etrange inadvertance ! car, dans la notice de fondation, insérée parmi les *Preuves* de son *Histoire du Bugey*, on lit cette phrase non équivoque : dans ces lieux avait flori pendant plusieurs années l'Ordre vénérable des Chartreux ; « floruerat in his locis, per plurimos annos, quæ nulla sanctior est, cartusienis veneranda religio (2) ».

(1) Une partie des statuts de l'Ordre cartusien est dédiée aux religieux de Saint-Sulpice, et le chartreux Etienne de Chalmet, qui vivait à Portes dès les premiers temps de sa création, auteur d'écrits ascétiques estimés, adressait aux novices de Saint-Sulpice des instructions sur la persévérance religieuse.

Guichenon rapporte le texte latin de la chronique de dom Moulin, concernant Saint-Sulpice, ainsi qu'un fragment de la lettre de Chalmet aux moines novices de cette abbaye. *Hist. du Bugey, article Saint-Sulpice*, page 99.

(2) Notice de la fondation de Saint-Sulpice, tirée du cartulaire de ladite abbaye, *Preuves de l'Hist. du Bugey*, page 242.

Au temps où la désorganisation de ce Prieuré-Chartreuse le mit à la disposition du comte Amédée III, ce prince, marié depuis plusieurs années à Mathilde, fille de Hugues, comte d'Albon, avait la douleur de voir cette union stérile. Il désirait d'autant plus ardemment un héritier que son beau-frère, Louis-le-Gros, roi de France, convoitait ses états et entretenait, avec quelques grands de sa cour, des intelligences pour s'en emparer, le cas échéant. Une lettre de Pierre-le-Vénérable à ce comte nous apprend que celui-ci en conserva longtemps un amer ressentiment (1).

« La comtesse aussi, dit Paradin, tous les jours et toutes les nuits, étoit en de continuelles prières pour impétrer la grace d'avoir lignée. Quoi voyant le comte, fit vœu solennel que s'il étoit le plaisir de Dieu de lui donner des enfants, il feroit bastir un monastère en l'honneur du glorieux saint Sulpice, que la comtesse avoit en singulière dévotion; et, peu de temps après, la dicte dame enfanta un fils qui fut nommé Humbert. »

Pour l'accomplissement de ce vœu, le comte, jaloux d'avoir dans ses états une maison de l'Ordre du docte et melliflue saint Bernard, fit venir de l'abbaye de Pontigny, fille aînée de Clairvaux, quinze religieux auxquels il céda le Prieuré dont nous avons retracé les vicissitudes, pour y fonder une abbaye sous le vocable de saint Sulpice. En 1130, ces moines, suivant la chronique, les uns dans la fleur de l'âge, les autres courbés par les ans et les macérations du cloître, vinrent dans les montagnes du Bugey, conduits par un prieur nommé Bernard, et s'établirent d'abord dans l'ancien Prieuré,

(1) Cette lettre est dans les *Preuves de l'hist. de la maison de Savoie*, par Guichenon, page 36.

situé en un lieu qui a conservé le nom de *Saint-Sulpice-le-Vieux*. Ils n'y restèrent pas longtemps. Au moyen des libéralités d'Amédée et de quelques seigneurs, ils bâtirent une belle abbaye sur un emplacement plus convenable. Le comte approuva ce changement, comme il résulte d'un document rapporté par d'Elbène. « J'ai appris avec plaisir, écrit-il à ces moines, que vous avez choisi une position plus commode pour y construire votre monastère. » Toute sa vie, il leur donna les marques de sa vive affection. Son fils Humbert, dont la naissance était attachée à la fondation de Saint-Sulpice, étant dangereusement malade, il envoya aux religieux une somme d'argent considérable pour l'achèvement de leur monastère et pour la complète exécution de son vœu.

Les deux chartes (1) de fondation, émanées de ce prince, énoncent, qu'il aliène en faveur de ces moines, sortis de Pontigny, pour qu'ils en jouissent en pleine propriété, un territoire de son domaine privé dont les limites, largement posées, sont ainsi décrites :

Au midi, par la crête des rochers qui dominant Virieu, et par le torrent d'Armix ;

A l'est, par les crêtes de la montagne de Taponas, qui a son versant sur Belmont ;

Au nord, par la croix de Saint-Maurice, par le col de Cormaranche et les montagnes de Longe-Combe ;

A l'ouest, par les rochers qui s'élèvent au dessus de Thenay, et par les confins d'Hostias.

Dans ces deux titres, le comte déclare qu'il a fait cette donation avant d'avoir eu un enfant de son épouse Mathilde,

(1) Charte de fondation, *Preuves de l'hist. du Bugey*, page 242.

Concession d'Amédée III au monastère de Saint-Sulpice, *Preuves de l'hist. de la maison de Savoie*, page 35.

déclaration qui confirme le récit des vieux chroniqueurs, concernant l'origine votive de Saint-Sulpice (1).

Cette abbaye reçut du comte de Savoie des privilèges et des immunités qui furent étendus par son fils et successeur Humbert. Dans la suite, un de ses abbés, Jean d'Argis, obtint du comte Verd, haute, moyenne et basse justice, par lettres patentes d'inféodation à la date de 1359.

Pendant le siècle qui suivit sa fondation, l'abbaye de Saint-Sulpice, comblée de riches dotations, n'en suivit pas moins avec zèle les voies religieuses, tracées par son illustre instituteur, saint Bernard. Elle produisit des cénobites d'un mérite distingué, au nombre desquels figure le bienheureux Vital. Il était fils d'un pauvre villageois du hameau de Malix, près de Thenay. Étant enfant, il allait quelque fois demander l'aumône à la porte du monastère. Les moines ayant remarqué son esprit vif et son sentiment religieux, l'employèrent d'abord comme pâtre ; puis ils lui firent prendre l'habit de frère convers. Vital fut bientôt une lumière de son Ordre et un modèle de la vie monastique. Il est inscrit dans les annales cisterciennes parmi les principaux personnages de cet ordre.

Devenue seigneuriale, l'abbaye de Saint-Sulpice perdit au sein de l'opulence l'observation de sa règle. Mais si, comme la plupart des maisons de l'ordre de Cîteaux, la métropole exceptée, elle dégénéra de son institution, ce relâchement ne doit pas être imputé uniquement à la jouissance des richesses. Une autre cause de désorganisation affecta un

(1) Qui ista legerit hoc donum me fecisse cognoscat tempore quo in montanis fratres hospitando retinui, scilicet antequam de uxore mea habuissem infantem.

. Noverint omnes hanc donationem fecisse antequam de uxore mea, Mathildi nomine, liberos procreassem.

grand nombre d'abbayes et de prieurés, au XV^e siècle. Ce fut leur sécularisation ou leur mise en commende. Cette innovation jeta le désordre dans les maisons religieuses qui furent contraintes à la subir. Les moines, n'étant plus dirigés et contenus par des abbés de leur Ordre, se relâchèrent de la discipline et finirent par se livrer à la mollesse et à l'intempérance. La plupart des abus qui ont terni quelques Ordres religieux naquirent de cette imprudente mesure, prise au profit d'ecclésiastiques séculiers et même de simples laïcs. L'abbaye de Saint-Sulpice en présente un exemple frappant, incroyable même, s'il n'était attesté par un personnage contemporain, dont le nom et le caractère imposent le plus profond respect. Le récit suivant est extrait d'un livre devenu fort rare, intitulé *l'Anti-Basilic*, par Pierre Camus, évêque de Belley.

Au commencement du XVII^e siècle, en 1601, l'abbaye de Saint-Sulpice fut donnée en bénéfice à un capitaine huguenot, marié et gouverneur de la citadelle de Bourg-en-Bresse. Il se nommait Pierre d'Escodeça, seigneur de Boesse, baron de Pardaillan, maître de camp du régiment de Champagne. « Pour accroître le lucre de son bénéfice, il lui prit envie de faire un haras dans le couvent. Ayant rassemblé quantité de cauales qui sont fort grandes et belles en Bresse, il fit venir des étalons d'Espagne et d'Allemagne, et de grands ânes d'Auvergne pour faire des mulets.

« L'église, grande comme une cathédrale, servait à serrer les fourrages nécessaires à la nourriture de ces animaux, durant quatre à cinq mois d'hiver, que la terre, dans ces montagnes, est toujours couverte de neige. A peine restait-il une partie du chœur, autour du grand autel, qui fut libre pour les moines, afin qu'ils pussent y chanter leurs offices.

« Au reste, ne vous imaginez pas que les moines s'amussent à cathéchiser les soldats commis au haras,.....ce couvent devint une église militante, car on ne voyait que moines

à la chasse avec les soldats, tous l'arquebuse sur l'épaule. Les moines ne sortaient que sur de grands chevaux et des meilleurs, selon la permission de M. l'Abbé, toujours bien armés, avec l'épée et le pistolet et souvent la carabine; on les voyait ordinairement en cet équipage rouler dans le pays.

Ce beau train dura près de huit à neuf ans. L'évêque lâcha quelques menaces d'en avertir le parlement et le gouverneur pour faire cesser ce scandale, mais les moines se faisaient plus blancs de leurs privilèges que de leurs robes (1), et menaçaient de la puissance de M. l'Abbé, qui, comme un redoutable fléau, tenait en frayeur toute la noblesse, l'église et le peuple du pays. Et pour marque de sa violence, n'allait-il pas jusqu'à attenter sur la personne du gouverneur qui eut un homme tué à ses pieds, comme il est rapporté dans le *Mercur françois* (2). Le roi, pour punir cet attentat, ordonna que la citadelle de Bourg fut rasée; le tyran en fut déniché ainsi que de son abbaye. Depuis, retiré parmi les huguenots du Languedoc, il fut assassiné par ceux mêmes de son parti, au siège de Montauban. L'abbaye, ôtée de commende, fut remise entre les mains d'un abbé profès de l'Ordre même, qui, du moins en ôta le haras et le scandale. »

L'ancienne abbaye de Saint-Sulpice s'élevait au sein de ces hautes montagnes qui dressent leurs rochers sur la gorge de Saint-Rambert aux Hôpitaux, et qui s'enchainent aux montagnes de Valromay. De belles forêts de hêtres et de sapins, des clairières parsemées de plantes aromatiques, un air vif, un âpre senteur de végétation caractérisent cette région alpestre

(1) Les moines de l'abbaye de Cîteaux, appelés Bernardins, étaient vêtus d'une robe blanche avec un scapulaire noir; hors du cloître ils portaient une robe noire; ils officiaient en tunique de laine blanche avec un capuchon de même couleur.

(2) Tome II, page 138.

d'une nature énergique. Le monastère possédait un vaste territoire, riche en pâturages fertiles et en bois résineux, aujourd'hui d'une valeur considérable; il avait une juridiction et des vassaux. La révolution de 89 a détruit de fond en comble cette opulente abbaye; mais sa mémoire ne s'effacera pas; les fastes gastronomiques en garderont le souvenir, grâce à la plume spirituelle d'un auteur doublement doué d'un goût exquis, et que le Bugey s'énorgueillit de compter parmi ses hommes célèbres (1).

ABBAYE DE BONS.

Les enfants d'Amédée, héritiers des pieuses dispositions de ce prince, animés aussi de l'esprit religieux de leur temps, donnèrent d'éclatantes marques de leur dévotion; ils entrèrent la plupart dans des cloîtres. Humbert, son successeur, surnommé *le saint*, passa une grande partie de son règne dans l'abbaye d'Hautecombe, livré à la prière, à la contemplation céleste, vêtu comme les moines, observant scrupuleusement toutes les prescriptions de leur règle. Deux autres fils d'Amédée, Jean et Pierre de Savoie, firent profession, dès leur jeunesse; deux de ses filles se consacrèrent aussi à Dieu, Julienne de Savoie, abbesse de Saint-André de Vienne et Marguerite, fondatrice de Bons. Cette princesse céda à l'entraînement de son siècle en fondant ce monastère pour des filles nobles et pour elle-même, en 1155. Lorsqu'il fut construit et richement doté, elle y installa des religieuses de l'ordre de Citeaux, sous l'autorité d'une abbesse, nommée Dulgardis; puis elle y entra pour faire profession (2).

(1) Brillat-Savarin.

(2) Guichenon, *Hist. du Bugey*, article *Bons*, page 40.

Hist. de la maison de Savoie, règne d'Amédée III.

Deux ans après, Guillaume, évêque de Belley, du consentement de Marguerite, soumit Bons à l'abbaye de Saint-Sulpice, ces deux maisons étant du même ordre. Le temps a démontré l'imprudence de cette mesure.

Le pape Luce III mit aussi Bons sous la protection du Saint-Siège, par une bulle datée de 1183.

La situation de ce monastère montre la bienveillante sollicitude de la princesse Marguerite. Elle ne voulut pas que des demoiselles nobles, sorties de maisons opulentes pour vivre sous le joug de l'obéissance et dans la tristesse du cloître, fussent encore reléguées dans une horrible solitude; elle fit choix d'un site agréable près de Belley, dans la vallée de Furan. Les sinuosités de cette vallée romantique, sa belle végétation, ses accidents de rochers, sa rivière limpide qui coule à travers des tapis de gazons et de fleurs, offrent à tous les pas des perspectives charmantes et variées. La rivière se bifurquant vers l'abbaye, l'entourait de ses bras sinueux et réfléchissait ses sombres et hautes murailles. Lorsque dans la suite le relâchement commença à s'introduire dans cette maison, sa fraîche ceinture ne fut pas une barrière aux dissipations mondaines. Bons, à l'imitation de l'abbaye de Saint-Sulpice, perdit sa ferveur primitive, et tomba dans l'oubli le plus complet de la discipline du cloître et même de la morale chrétienne.

Pierre Camus, ce vertueux et spirituel prélat, inexorable censeur des abus monastiques (1), a fait lui-même la peinture des excès dont il fut le témoin et qu'il s'efforça vainement de réprimer.

(1) Pierre Camus a écrit plusieurs livres contre les abus monastiques, entr'autres *l'Anti-Moine* et *l'Anti-Basilic*, dont nous reproduisons un passage ci-après :

Cet auteur était d'une prodigieuse fécondité. Le catalogue de ses œuvres

« Il n'y a, dit-il, en ce couvent aucune trace ni vestige de clôture, ni aucune sorte d'observance. C'est un abord général de toutes compagnies, un vrai abreuvoir d'Afrique. Sous prétexte de parenté et de consanguinité, il s'y fait de merveilleuses conversations. Lorsque monsieur l'Abbé-capitaine de Saint-Sulpice, dont nous avons parlé ci-dessus, venait avec les plus grands de son régiment voir son haras, il descendait faire sa visite au monastère de la vallée, où il était reçu avec beaucoup d'honneur, et il est à croire qu'il leur faisait de belles exhortations..... »

« Tant y a que c'était un concours perpétuel de conversations et de familiarités, un flux et reflux continu de compagnies. Les grands y entraient, les petits en sortaient, la porte y étant toujours ouverte à tous, sans différence d'âge ni de sexe. Bref, le désordre y était tellement invétéré, par faute de jugement et de discrétion, que la licence était prise pour une liberté honnête, et que ce libertinage y tenait lieu de franchise. »

comprend deux cent quarante articles, homélies, romans religieux, historiettes pieuses, dissertations ascétiques. *L'Esprit de saint François de Sales* passe pour son meilleur ouvrage. Il était étroitement lié avec cet illustre évêque d'Annecy. Aux mœurs les plus austères, Pierre Camus joignait un esprit vif et enjoué. On cite de lui des réparties fort heureuses. Le cardinal de Richelieu lui disait un jour, en le blâmant de sa rigueur contre les moines : sans cela je vous canoniserais. — Dans ce cas, lui répartit Pierre Camus, nous n'aurions rien à désirer, vous seriez pape et je serais saint.

Le pape Paul V honorait Pierre Camus de son amitié. Il eut été facile à cet évêque d'obtenir un diocèse plus important ; celui de Belley n'avait que 5000 livres de revenus. Comme on le pressait de solliciter son changement, il répondit plaisamment : la femme que j'ai est assez bonne pour un Camus. Il fit toutefois séparation avec elle, mais pour vivre avec les pauvres ; il finit par se retirer à l'Hospice des Incurables, à Paris, sa ville natale, pour soigner les infirmes. Il y mourut en 1652, âgé de soixante-huit ans.

Le digne prélat, pendant toute la durée de son épiscopat, tenta vainement de réformer cette abbaye. Soit qu'elle fut soutenue par Saint-Sulpice dont elle dépendait, soit que les nobles religieuses trouvassent de puissants protecteurs dans leurs familles, il échoua dans cette entreprise.

Son successeur, Jean de Passelaigue, voyant que, malgré ses représentations aussi, le scandale continuait dans cette maison, en informe l'abbé de Citeaux, général de l'Ordre ; il lui expose toutes les circonstances de ce dérèglement, et son impuissance à y mettre un terme. Les religieuses avaient poussé l'audace jusqu'à chasser de leur couvent un prédicateur envoyé par l'évêque, parce qu'il avait osé parler de l'observation de la règle et de la soumission aux supérieurs.

Informé de ces excès, l'abbé de Citeaux, Pierre de Nivelles, envoie l'abbé de Tamié à Bons, pour signifier aux religieuses d'observer leurs vœux de clôture, sous peine d'y être contraintes par l'évêque de Belley, auquel il délègue tous ses pouvoirs.

Ce prélat, animé d'un saint zèle, vient lui-même à Bons, en 1632, résolu d'en finir avec ces moniales indisciplinées. Là, revêtu de ses insignes pontificaux, suivi de son clergé, de l'abbesse, dame Gilberte de Laigue et de ses religieuses, il se rend processionnellement à l'église. Après le salut du Saint-Sacrement, il expose les motifs de sa visite ; dans une harangue, pleine d'onction pastorale, il exhorte vivement les religieuses à changer de conduite, déclarant qu'en cas de refus il est décidé à user de l'autorité conférée par le concile de Trente, et des pouvoirs que lui a délégués le général de l'Ordre, pouvoirs dont il fait donner lecture.

Au nom de sa communauté, l'abbesse répond : qu'elle a ses supérieurs réguliers, qu'à eux seuls appartient le droit de réprimande et de réforme. Elle ne reconnaissait ce droit qu'à l'Abbé de Saint-Sulpice. Comme l'évêque continuait

ses remontrances, un certain homme en habit court, nommé frère Humbert Aubry se lève, et, interrompant le prélat, répète insolemment la réponse de l'abbesse.

Ce frater était un moine défroqué d'une rare impudence, vivant dans l'enclos des religieuses, instigateur et soutien de leur rébellion. L'évêque indigné ordonne son arrestation. Grande rumeur de ces dames qui, oubliant tout-à-fait le respect dû à la dignité épiscopale, sortent en tumulte de l'église et se retirent avec leur insolent conseiller dans l'enclos du monastère.

L'évêque fait constater, par le ministère d'un notaire, cet acte d'insubordination et d'irrévérence ; puis, il rend une ordonnance qui prononce la clôture forcée de l'abbaye, dans un délai de trois mois, sauf à statuer ultérieurement sur la coupable conduite des religieuses.

Ce délai expiré, Jean de Passelaigue, persistant avec vigueur dans ses actes de répression, approuvés du général de l'Ordre, déclare la clôture forcée, sous peine d'excommunication contre quiconque y fera obstacle. Lui-même va sur les lieux pour l'exécution de cette mesure. Ayant trouvé portes closes, il fait interpeller l'abbesse à haute voix, sans obtenir de réponse. Pendant qu'on rédigeait le procès-verbal de clôture, comparait un nommé Arbaleste, autre factotum de la communauté, lequel déclare, au nom de l'abbesse, qu'il ne reconnaissait pas le droit de l'évêque ; qu'il se moquait de l'ordonnance et qu'il y faisait opposition.

Cependant, le général de l'ordre, Pierre de Nivelles, ayant été promu au siège de Luçon, le cardinal de Richelieu devint abbé de Cîteaux. Ce redoutable cardinal, approuvant comme son prédécesseur toutes les mesures prises par l'évêque de Belley, concernant l'abbaye de Bons, ordonna sa clôture forcée. Les religieuses, saisies de crainte, se décidèrent enfin à faire l'acquisition d'une maison à Belley, où

elles vinrent résider (1). Le respectable Jean de Passelaigue eut ainsi la satisfaction de voir cette affaire conduite à bonne fin par sa fermeté. Transférées à Belley, les dames de Bons y trouvèrent plus de secours religieux et moins de facilités à la dissipation; elles menèrent une vie douce et convenable sous les yeux des évêques. Madame de Laigue vivait encore en 1250. Après elle, la communauté eut pour abbesse Madame du Châtelard, à laquelle succéda Jeanne de la Riverie, dont le *Mercur*e raconte la prise de possession, le 9 août 1683 (2).

(1) Le recueil manuscrit de M. le chanoine Robert contient les pièces suivantes d'où nous avons extrait notre récit :

1° Extrait d'un petit livre broché in-12, de 89 pages intitulé : *Brief traité d'excommunication en faveur des amateurs de vérité adresse au cardinal de Richelieu*, feuillet 89 ;

2° Teneur de la remontrance de l'évêque de Belley, Jean de Passelaigue, aux dames de Bons, avec l'ordonnance de clôture, feuillets 90 et 91 ;

3° Teneur du commandement de cet évêque, et procès-verbal d'exécution de clôture, feuillet 93 ;

4° Ordonnance de l'abbé de Cîteaux, concernant les dames de Bons. — Lettre de cet abbé à l'abbesse de Bons ;

5° Correspondance entre l'évêque de Belley et l'abbé de Cîteaux, concernant l'abbaye de Bons ;

6° *Commandement du cardinal de Richelieu.*

(2) Nous reproduisons ce récit qui est tout à la fois le complément de l'histoire de Bons et une peinture des mœurs monastiques sur la fin du XVII^e siècle :

« Jeanne de la Riverie fut nommée par Sa Majesté, après le décès de Madame de Châtelard, qui avait rempli cette place pendant un assez grand nombre d'années.

« Madame de la Riverie, distinguée par son mérite, et d'une des plus anciennes maisons du Forez, alliée à tout ce qu'il y a de considérable dans la province, était religieuse dans l'abbaye de Laval, en Dauphiné, de l'Ordre de Cîteaux, aussi bien que celle de Bons. Le jour choisi pour la prise de possession étant arrivé, elle se rendit, le matin, par le Rhône, dans une maison de Chartreux, à une lieue de Belley. Cette maison s'appelle *Pierre-Châstel*; elle

En résumé, le Bugey présente un caractère religieux très remarquable, pendant cette période des X^e, XI^e et XII^e siècles.

Ses trois évêques, les évêques de Belley, de Genève, de Lyon, ses puissants abbés d'Ambronay, de Saint-Rambert et de Nantua rivalisent de zèle à créer sur son territoire des prieurés ; ils font contribuer les princes et les seigneurs à cette œuvre qui intéresse le culte. Aucune province, eu égard à son étendue, n'a eu plus d'établissements de ce genre ; aucune autre aussi n'a eu plus de part au mouvement religieux du XII^e siècle. En quarante ans, trois chartreuses et deux abbayes son nées dans son sein de cette ardente réaction. Dès leur naissance, ces monastères sont devenus considérables. Les Chartreuses ont produit des personnages dont les noms brillent dans les fastes religieux de cette époque sail-lante. Bien que petite, notre province eut alors une grande importance aux yeux du monde chrétien ; elle est restée célèbre dans les annales monastiques. La Chartreuse de Portes, cette pépinière de prélats, seule, eut illustré le Bugey ; elle vit saint Bernard et le roi Louis-le-Jeune, attirés

est forteresse et monastère tout à la fois. Monsieur le Prieur de cette Chartreuse, commandant de la place, reçut cette abbesse avec toutes les honnêtetés qui lui sont dues. Madame l'abbesse de Laval l'accompagnait. On servit un magnifique dîné. La compagnie se trouva nombreuse, tout ce qu'il y a de remarquable dans Belley et aux environs s'étant empressé de venir rendre ses devoirs à la nouvelle abbesse.

« On passa l'après-dinée dans la Chartreuse pour éviter la chaleur, et on arriva à Belley sur les sept heures du soir, avec un fort grand cortège de carrosses. M. le grand vicaire, frère de M. Bruyset, major-général des dragons, se trouva en habit de cérémonie à la porte de l'église, en l'absence de M. de Belley. Cette église était richement ornée. Il introduisit l'abbesse dans le couvent, et fut témoin de tous les actes qu'on est obligé de faire dans une semblable occasion. Les religieuses n'oublièrent rien pour marquer leur joie et leur respect à la nouvelle supérieure. »

de loin par sa réputation, gravir les sentiers escarpés de ses hautes montagnes. Les détails et l'ensemble de cette phase historique montrent donc l'action de l'esprit religieux dans le Bugey, et son exaltation à l'une des plus belles époques du christianisme.

P. GUILLEMOT.